

Vendredi 10 juin 2022
De 8 h 45 à 13 h 30

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

Ordre des Avocats
du Barreau de Lyon

176 Rue de Créqui, 69003 Lyon

LES AMENDES ADMINISTRATIVES

8H30 : Café d'accueil

9H00 : Accueil et introduction : Amélie d'HELLY – Avocate, Présidente d'AvoSial, Barreau de Paris

Tables rondes animées par Guillaume BOSSY – Avocat, Membre du bureau AvoSial, Barreau de Lyon

9H15 - Table ronde : présentation des amendes administratives

Olivier DUTHEILLET DE LAMOTHE – Avocat, Membre AvoSial, Barreau des Hauts de Seine

Julia PETTEX-SABAROT – Avocate, Membre AvoSial, Barreau de Lyon

Antoine JOUHET – Avocat, Membre du bureau AvoSial, Barreau de Lyon

10H15 - Table ronde : retour pratique de la Dreets

Johanne FRAVALO – Responsable adjointe du Pôle Politique du Travail de la Dreets AURA

Eric PRIOUL – Chargé d'instruction des rapports de sanction administrative à la Dreets AURA

Nicolas de SEVIN – Ancien Président d'Avosial - Barreau des Hauts de Seine

11H15 : Pause-café

11H30 - Table ronde : analyse de la jurisprudence

Philippe ARBARETAZ – Président de la 7^{ème} chambre de la CAA de Lyon

Edith COLLOMB-LEFEVRE – Avocate, Membre AvoSial, Barreau de Lyon

Stéphanie MARCHAL – Avocate, Membre AvoSial, Barreau d'Annecy

12h30 - Conclusion : Guillaume BOSSY – Avocat, Membre du bureau AvoSial, Barreau de Lyon

12H35 : Cocktail déjeunatoire

Inscription obligatoire - Montant des droits d'inscription : 30 €
Gratuit pour les adhérents d'AvoSial, les magistrats et les étudiants

Nombre de places limité en présentiel.
Possibilité de suivre le colloque en distanciel via Teams (un lien serait envoyé aux inscrits)

Renseignements et inscriptions : Cassie Coppage – Tél : 06 77 80 82 66 – contact@avosial.fr

**La participation à ce colloque est validée au titre de
la formation continue des avocats (4h)**



Colloque du vendredi 10 juin (8h30 à 12h30)

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES AMENDES ADMINISTRATIVES

Nom : _____

Prénom : _____

Statut / Titre / Profession : _____

Cabinet / Société / Juridiction / Autre (préciser) : _____

Pour les avocats, merci de préciser le Barreau et le n° CNBF : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ / _____

E-mail (obligatoire) : _____

Assistera / N'assistera pas (rayer la mention inutile) au cocktail déjeunatoire

Montant des droits d'inscription : 30 € / Gratuité pour les adhérents d'Avosial, les magistrats et les étudiants
Renseignements et inscriptions : AVOSIAL – C/o Cassie COPPAGE – 2TER rue de la Treille – 60270
GOUVIEUX – Tél : 06-77-80-82-66 – contact@avosial.fr.

Inscription obligatoire – Bulletin à retourner par courriel, règlement par chèque bancaire à l'ordre d'AVOSIAL. Pas de règlement sur place. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par voie électronique à réception de votre règlement. En cas d'annulation, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer au plus tard 24 heures avant la date du colloque.



**La participation à ce colloque est validée au titre de
la formation continue des avocats (4h)**